

Ursula VON DER LEYEN
Présidente Commission européenne
1049-BRUXELLES BELGIQUE

28 janvier 2021

Objet : Lettre des syndicats du secteur nucléaire européen

Chère Madame von der Leyen, chère Présidente de la Commission européenne

Comme la communauté européenne vise résolument à assurer un avenir meilleur et une production énergétique durable, nous avons besoin d'un dialogue qui englobe les différents secteurs énergétiques et dans lequel les décisions sont fondées sur les meilleurs avis scientifiques disponibles, sont économiquement durables et socialement justes. Cela nous aidera à lutter contre le changement climatique et nous placera en tête du développement d'une société verte avec l'objectif européen de neutralité carbone d'ici 2050. Cette transition vers une énergie à faible teneur en carbone doit être une priorité politique majeure pour l'Europe.

En tant qu'organisations syndicales représentatives des salariés européens de différents États membres de l'UE dans le secteur de l'énergie, nous souhaitons attirer votre attention sur le rôle clé que la production d'énergie nucléaire doit pouvoir jouer pour permettre à l'Europe d'atteindre son objectif de neutralité carbone, une priorité du Green Deal que vous avez présenté en décembre 2019. Notre industrie a également le mérite de contribuer à l'autonomie énergétique de l'Europe à un moment où la Commission européenne promeut le concept d'autonomie stratégique dans lequel l'énergie joue un rôle clé.

Actuellement, l'énergie nucléaire fournit près de la moitié de la production d'électricité à faible teneur en carbone dans l'Union européenne, ce qui permet de ne pas émettre un demi-milliard de tonnes de CO₂ par an qui auraient autrement été générées par la production d'énergie lourde à forte teneur en CO₂. Dans ce contexte, des réacteurs nucléaires de nouvelle génération seront bientôt raccordés aux réseaux électriques européens, d'autres sont déjà prévus et l'extension des réacteurs nucléaires existants est devenue une priorité pour de nombreux États membres, comme le recommandent conjointement l'IEA et l'IEAI. Dans le même temps, une nouvelle génération de petits réacteurs modulaires, plus faciles à construire et offrant des solutions technologiques diverses, est en train d'émerger, ce qui prouve que l'industrie nucléaire européenne innove et développe constamment de nouvelles technologies. Cela est d'autant plus important pour la neutralité carbone de l'Union européenne que l'énergie éolienne et solaire, par exemple, ont besoin de ce type de production d'électricité stable pour compléter la production d'énergie à faibles émissions et

pour assurer la stabilité du système électrique européen. Si l'énergie nucléaire devait être discriminée dans ce contexte, la production d'énergie complémentaire aux énergies renouvelables resterait basée sur les sources de combustibles fossiles. Le IPCC a réitéré à plusieurs reprises que l'énergie nucléaire est un élément indispensable de la solution au défi climatique.

Il faut également reconnaître que l'énergie propre et les énergies renouvelables ne suffisent pas alors que nous connaissons en même temps un bond de la numérisation et des transports qui nécessiteront une quantité accrue d'énergie électrique.

Dans cette perspective, et parce que nous sommes convaincus que l'énergie nucléaire est indispensable pour atteindre les objectifs climatiques de l'Europe, nous souhaitons attirer votre attention sur l'impératif d'inclure l'énergie nucléaire dans le projet de taxonomie européenne. Cette taxonomie, une fois mise en place, devrait fournir aux investisseurs des informations fiables sur les activités et les technologies qui contribuent aux objectifs de durabilité. Toutefois, si le groupe d'experts a reconnu la nature décarbonée de la production d'énergie nucléaire, il a jusqu'à présent refusé l'accès à un financement durable selon un critère DNSH (Do Not Significantly Harm) pour la gestion des déchets nucléaires. Il existe toutefois un consensus international (États-Unis, Japon, Canada, Russie, Chine, Finlande, Suède, France) sur la solution du stockage géologique et sur des projets déjà avancés qui, après des décennies de recherche scientifique, ont permis de trouver une solution. Cette exclusion du nucléaire de la taxonomie européenne aurait un fort impact non seulement sur l'industrie nucléaire européenne mais aussi sur toutes les industries européennes utilisant l'électricité nucléaire, en particulier les industries électro-intensives. Cette exclusion, si elle devait être décidée, ne répondrait pas au critère important de la neutralité technologique. Nous demandons donc à la Commission européenne de donner suite à la possibilité ouverte par le TEG de permettre une évaluation équitable de l'énergie nucléaire au regard des critères de la DNSH et de prendre également en considération le fait que tout retard dans l'inclusion de l'énergie nucléaire dans la taxonomie enverrait un signal négatif à la communauté financière et ne permettrait pas l'équité dans l'accès aux financements et aux outils financiers pour la relance européenne.

Nous sommes convaincus que la transition de l'Europe vers une énergie à faible teneur en carbone ne peut se priver de l'avantage du nucléaire, au moins pour les États membres qui le souhaitent. Les salariés de l'industrie nucléaire européenne que nous représentons sont prêts à jouer leur rôle et à contribuer au succès d'une transition bas carbone juste, efficace et équitable.

Nous vous invitons donc, ainsi que l'ensemble de la Commission européenne, à engager un dialogue dans le but de créer les conditions permettant à l'énergie nucléaire de jouer pleinement son rôle dans l'objectif central du Green Deal, à savoir la construction d'une Europe sans carbone d'ici 2050.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments distingués,